

Projet agri-voltaïque à Guéméné - Penfao (44)

Bulletin d'information ABO Wind N°2 - Avril 2021

ABO Wind travaille depuis 1 an environ à l'élaboration d'un projet agri-voltaïque sur le territoire de la commune. Ce second bulletin d'information a pour objectif de renseigner sur l'état d'avancement du dossier et les rendus des études, connus à date sur la zone d'étude globale. Il envisage les premières mesures d'évitement et de réduction possibles et un premier scénario d'implantation potentielle.

Il informe sur les modalités du déroulement d'une **concertation préalable volontaire** devant se tenir durant du 3 au 19 mai 2021.

Le projet de Guéméné - Penfao

Une zone d'étude initiale d'environ 42 ha été retenue au départ pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers et agricoles du territoire. Au regard du retour des études, un premier scénario d'implantation non définitif est proposé et restreint la zone d'étude initiale à 25 ha environ.

Le propriétaire souhaite diversifier sa production agricole en transmettant ses terrains à un exploitant, pour une conversion des terrains en pastoralisme ovin BIO associé à une production d'énergies renouvelables. La configuration du parc photovoltaïque permettra la libre circulation permanente des ovins dans un espace clôturé.



Caractéristiques principales

Puissance du parc :

Env. 21,5 MWc

Estimation annuelle de la production :

Env. 27,06 GWh

Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable* :

Env. 12 150

*Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus
(Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / RTE)

Légende

	Table de modules photovoltaïques
	Demi-table de modules
	Portail
	Clôture
	Chemins d'au moins 3 m de large praticable par des poids lourds
	Onduleur et transformateur
	Poste de livraison
	Zone de passage de câbles haute tension
	Aire de retournement
	Végétation existante
	Buses

L'étude d'impact



L'étude d'impact sur l'environnement est en cours de réalisation.

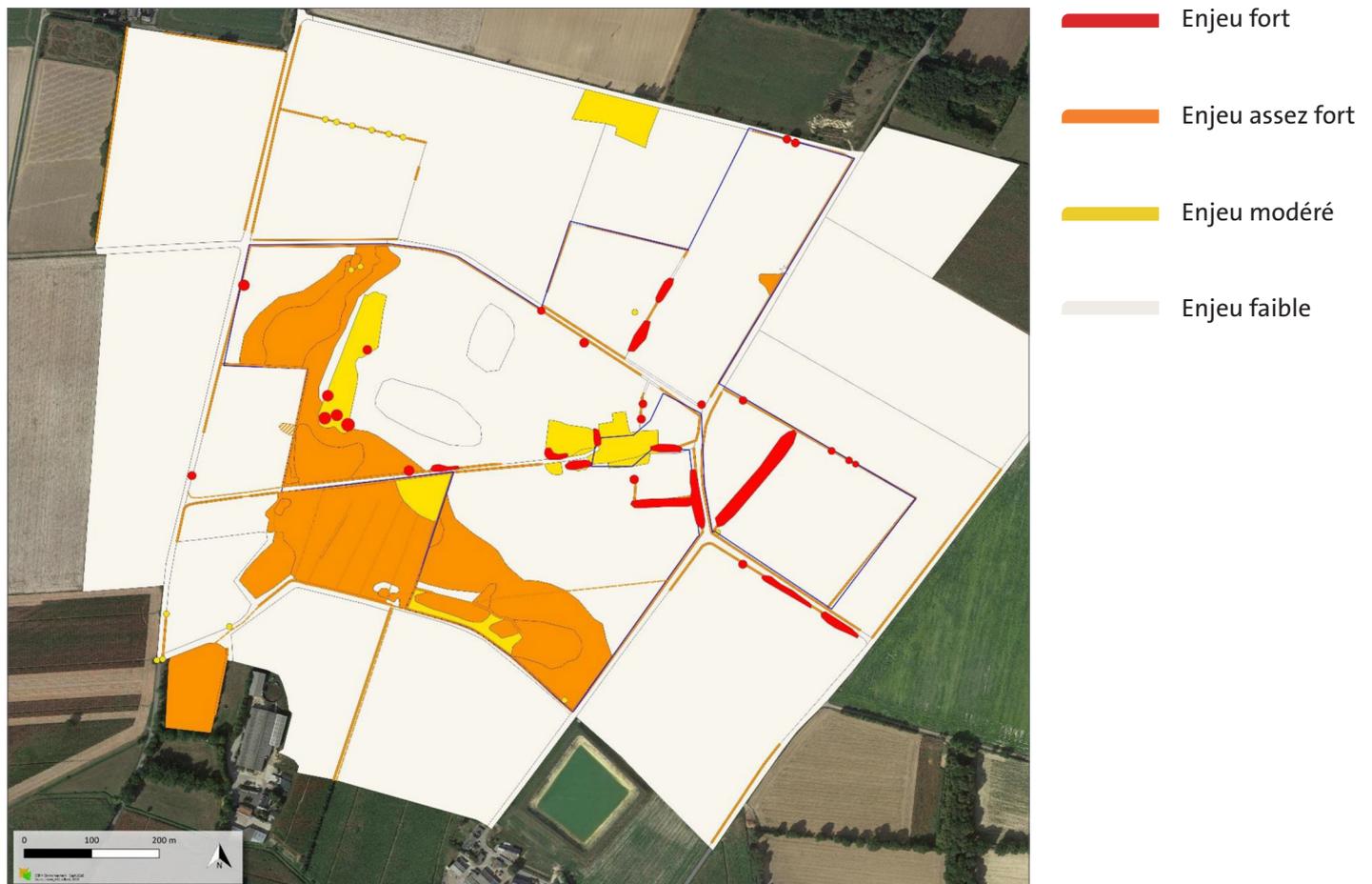
Le diagnostic de l'état initial naturaliste a été réalisé et l'analyse des impacts et des mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts sont en cours de finalisation.

L'étude paysagère et l'étude préalable agricole sont en cours.

Les résultats reçus des différentes études préalables vous sont présentés ci-dessous.

Résultat des études naturalistes

Carte des enjeux milieux naturels / habitats espèces © CERA :



Les haies arborées, arbustives ainsi que les grands chênes isolés présentent un enjeu fort : ils accueillent l'essentiel du cortège des oiseaux nicheurs du site et constituent par ailleurs un habitat de chasse, de transit ou de repos pour un ensemble d'espèces locales de chauves-souris (grands chênes). De plus, les grands chênes sont l'habitat de prédilection du Grand Capricorne, protégé aux échelles nationales et européennes.

Une partie ouest et le sud du périmètre sont caractérisés par des prairies humides qui présentent des enjeux de conservation assez forts de par leur diversité floristique et une originalité locale.

Les mares et plans d'eau accueillent plusieurs espèces d'amphibiens protégés qui s'y reproduisent, et des habitats aquatiques remarquables, constituant un enjeu global de conservation assez fort.

Ces milieux sont évités dans le scénario d'implantation du futur projet agrivoltaïque, qui se positionne exclusivement sur les milieux à enjeux de conservation modérés à faibles.

L'étude paysagère (en cours)

Composition paysagère du site d'étude © NCA



Une forte strate arborée et des haies arbustives omniprésentes encadrent le site d'étude, occupé très principalement par des prairies de pâturage. Les écrans visuels ainsi créés sont importants et masquent fortement la perception visuelle du projet, présentant un enjeu paysager global faible.

Un volet paysager est prévu pour insérer au mieux le parc agrivoltaïque dans son environnement, avec la réalisation de photomontages.

L'étude préalable agricole (en cours)

Pour rappel, ce projet est soumis à étude préalable agricole. L'analyse de l'état initial de l'économie agricole territoriale, en partant de la conduite des parcelles en prairies permanentes, est en voie d'achèvement.

Le dimensionnement du projet de co-activité agricole et de production d'énergie renouvelable valorisera un système ovin en agriculture biologique dessaisonnée (conduite en lots), abattus et commercialisés sur le bassin Nantais (BIOCOOP) et impliquera un exploitant enraciné localement.

Le périmètre clôturé du parc agrivoltaïque est mis à la disposition de l'exploitant au moyen d'une convention de prêt à usage conforme aux préconisations de la « charte pour le développement de projets agri-solaires ovins », transmise en fin d'année 2020, par la Fédération Nationale Ovine, à l'ensemble des Chambres d'Agriculture et des groupements de la filière ovine.

À partir de l'état initial, l'étude mesurera les effets économiques et financiers du projet de conversion sur l'économie agricole locale. Si des impacts résiduels demeurent, c'est-à-dire que tous n'auront pu être évités ou réduits, des mesures de compensation collective, factuelles et chiffrées seront proposées pour consolider l'économie agricole du territoire, avec des modalités de mise en œuvre et un calendrier.



Projet de Kevelaer en Allemagne © ABO Wind

Concertation préalable volontaire du lundi 03 mai au vendredi 19 mai 2021 inclus !

Cette procédure a pour objectif de recueillir les observations du public portant sur les objectifs et caractéristiques principales du projet ; l'aperçu des incidences potentielles du projet sur l'environnement et la mention des solutions alternatives envisagées, présentées dans le présent dossier de concertation, conformément à l'article R.121-20 du code de l'environnement.

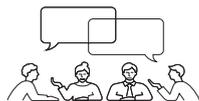
Elle est à l'initiative d'ABO Wind, c'est-à-dire volontaire, et souhaite informer le public et solliciter sa participation, en amont du dépôt de la demande de permis à construire.

Pendant toute la durée de la concertation, un dossier de concertation sera disponible pour consultation :

- En mairie de Guéméné pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public ;
- Dans la version électronique téléchargeable sur la page internet du projet :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/guemene-penfao.html>

Permanence publique d'information en mairie



Afin de vous présenter le contenu du dossier de concertation et de répondre à vos questions éventuelles, une permanence publique sera assurée par le responsable de projet le **vendredi 19 mai 2021 de 9h00 à 17h00 dans le respect des règles sanitaires.**

Des observations et propositions pourront être adressées :

- par écrit sur le registre ouvert à la mairie de Guéméné (annexe du dossier) ;
- par correspondance à l'adresse suivante :
ABO Wind – 2 rue du Libre Échange – CS95893 – 31506 TOULOUSE Cedex 5 ;
- par voie électronique, à l'adresse suivante : gaston.bileitczuk@abo-wind.fr ;
- via le formulaire « Foire à questions » de la page internet du projet.

A l'issue de la concertation :

- Le responsable du projet d'ABO Wind recueillera les observations formulées.
- Le bilan de cette concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie de Guéméné ainsi que dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet pendant deux mois.
- Le maître d'ouvrage indiquera les mesures qui seront prises pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.

ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire de 120 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 339 MW pour alimenter environ 330 000 personnes avec de l'électricité propre.



Contacts

Responsable du projet

Gaston Bileitczuk
Tél. : 05 32 26 26 50
gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

**ABO
WIND
SOLAR**